

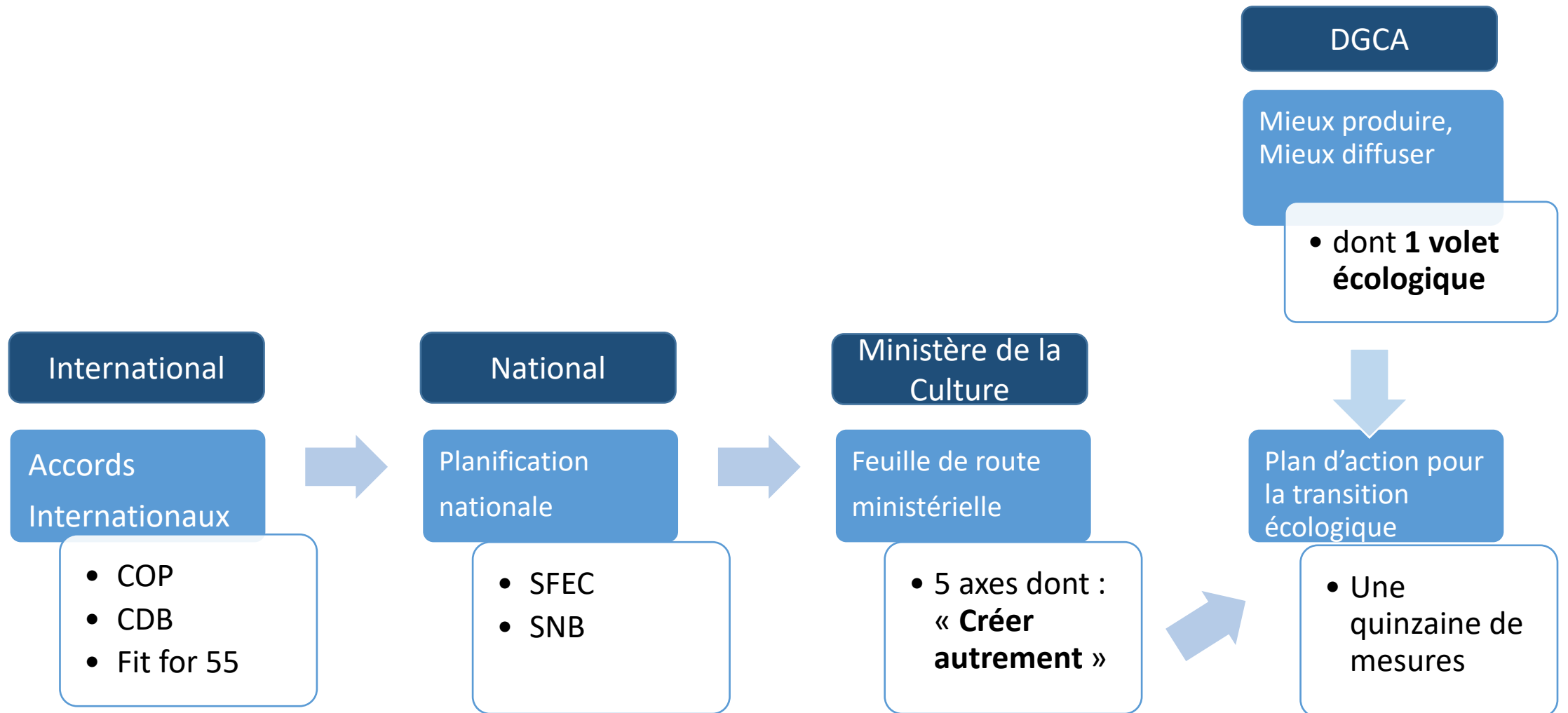


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan d'action

**pour la transformation écologique
du secteur de la création artistique**

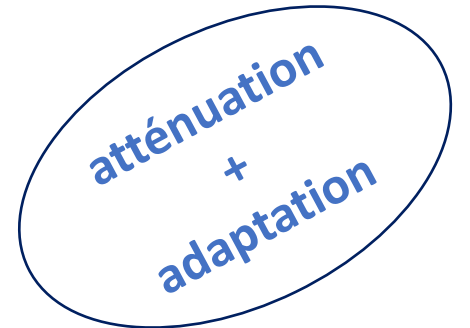


Elaboration et pilotage

- 2020 : initiative d'un groupe de volontaires composé d'agents de la DGCA (tous les services) et des DRAC
- 2024 : création de la Mission Transformation écologique de la création

Objectifs

- **éviter l'ingérable** = contribuer à la baisse des émissions
- **gérer l'inévitable** = assurer la robustesse du secteur
- en essayant de répondre aux problématiques globales du secteur
- dans le respect des valeurs du secteur (liberté de création)



Philosophie du plan d'action

- **Favoriser l'appropriation du sujet par chacun**
 - en faisant de la formation et de la mesure un préalable
 - en s'appuyant sur ce qui existe
 - en favorisant les changements en profondeur
 - en privilégiant les évaluations qualitatives
 - en s'inscrivant dans un processus itératif
- **Favoriser le collectif, la coopération**, le décroisement des activités, les pratiques s'éloignant des logiques de concurrence

Les actions en cours

Actions de formation

Démarche « référentiel carbone »

CACTÉ

Ressources pour la transition

Résidences vertes

Veille artistique

Plan d'action Outre-mer

Sobriété structurelle

Sobriété technique : les LED

The screenshot shows the website of the French Ministry of Culture. At the top left is the logo of the 'MINISTÈRE DE LA CULTURE' with the motto 'Liberté Égalité Fraternité'. To the right is a search bar labeled 'Rechercher'. Below the header is a navigation menu with items: 'Actualités', 'Nous connaître', 'Aides & démarches', 'Documentation', 'Événements nationaux', 'Régions', and 'Thématiques'. The main content area has a dark green background and features the title 'Transition écologique' in large white text. Below the title, there are five columns of links: 'Les leviers d'action du ministère de la Culture', '5 axes pour piloter la transition écologique dans l'ensemble des secteurs de la culture', 'Sobriété énergétique : conseils et bonnes pratiques pour les établissements culturels', 'Centre de ressources pour la transition écologique de la culture', and 'Actualités "Culture et Transition écologique"'. A red arrow points to the title 'Mieux produire, mieux diffuser : la transformation écologique de la création artistique' which is located above the main green section.

Mieux produire, mieux diffuser : la transformation écologique de la création artistique

En cohérence avec le Guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique publié en 2023 par le ministère de la Culture, la direction générale de la création artistique accompagne les professionnels de la création dans la transformation écologique de leurs activités. Cela se traduit par un ensemble d'actions inscrites dans la stratégie globale pour la création : « Mieux produire, mieux diffuser ».

Actions de formation

- Accompagner le secteur**
- Outiller l'administration**
- Monter collectivement en compétences**

□ Accompagner le
secteur de la
création

➔ **Obligation de formation des équipes**

(direction comprise)

- Critère de la part variable des dirigeants d'EP
- Exigence du CACTÉ pour les structures conventionnées

➔ **Evolution de la formation initiale**

= un chantier transversal à tout le ministère de la Culture

En réponse aux recommandations du rapport Jean Jouzel et aux
instructions du MTESR

□ Outiller
l'administration

➔ **Cycle de formation des agents**

- Une dizaine de modules (de la sensibilisation à une approche métier)
- À destination des agents des DRAC/DAC et de la DGCA

➔ **DGCA écoresponsable**

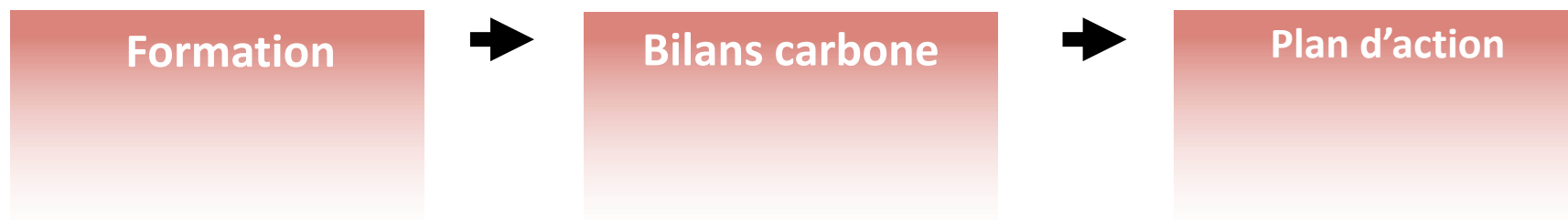
- Formation à l'accompagnement au changement
- Séminaire collaboratif pour une transformation de nos pratiques
- 25 propositions concrètes

Démarche « référentiel Carbone »

- Pallier le manque de données sectorielles
- Connaître les leviers d'action pour la transition
- Limiter les coûts
- Favoriser la formation et les démarches partagées

Méthodologie :

- Par groupes de structures (labels, réseaux, écoles, etc)
- Réalisation d'un bilan carbone sur un échantillon représentatif
- Formation et accompagnement mutualisés.
- Déclinaison d'une stratégie d'action collective



2023-24 : référentiel carbone de 16 labels et réseaux

*= CDN, CCN, CDCN, Scènes nationales,
Orchestres, Opéras, Centres d'art, FRAC, CNAREP, Pôles cirques,
Etablissements d'enseignement supérieur de la création,
équipes indépendantes, structures ultramarines, festivals
(+ SMAC, dans le cadre de l'AAP Alternatives vertes)*

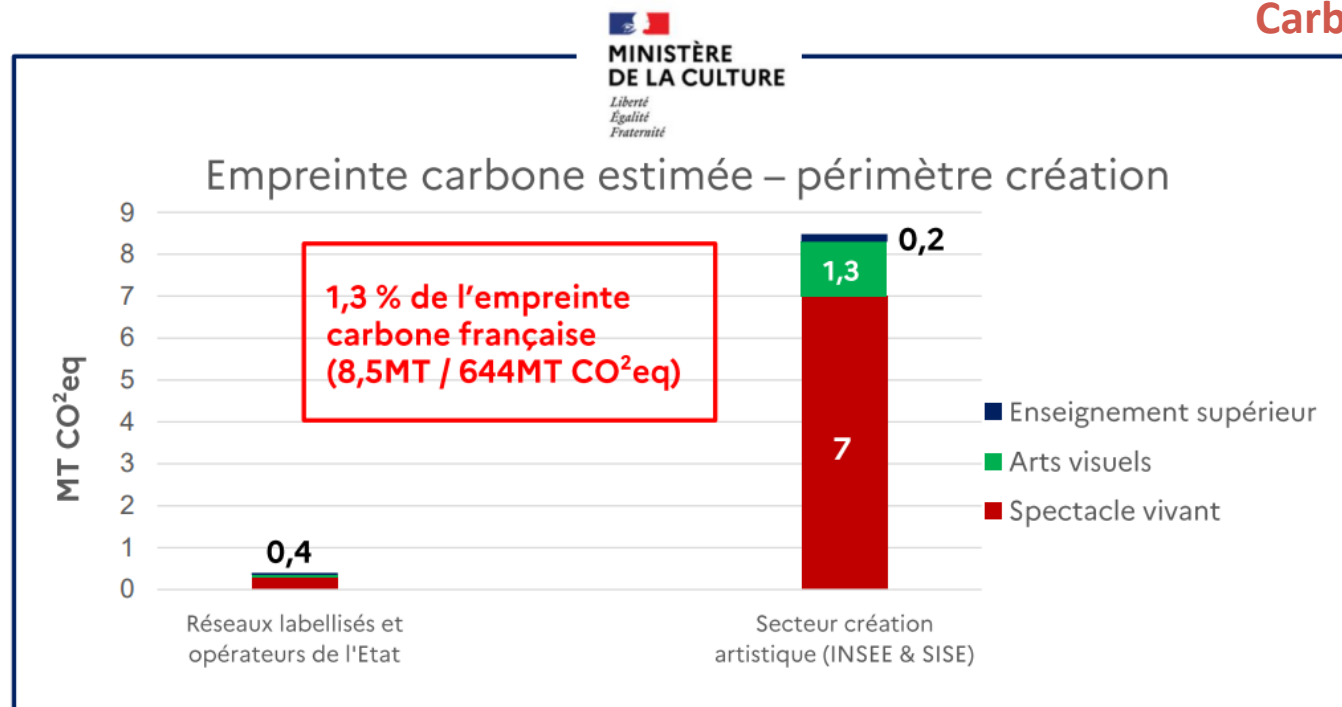
Formation

Appropriation par les équipes

Actions collectives

2025

✓ Étude sur
l'empreinte carbone
du secteur
de la création



Données : référentiels carbone DGCA, observation DGCA, bilans carbone opérateurs de l'Etat, SISE, SIBIL, CNM, ASTP, INSEE.

✓ Élaboration d'un outil d'estimation simple et rapide des EGES
à destination des acteurs de la création

en cours

Cadre d'action contractuel pour la transition écologique (CACTÉ)

- Proposer un cadre structurant et souple
- Fournir un outil de dialogue avec les partenaires
- Proposer un guide pour la mise en œuvre de la transition

Périmètre d'application

= toute structure de production, diffusion et/ou formation du secteur de la création artistique ayant signé un document de **contractualisation de 3 ans ou plus** avec le ministère de la Culture

+ structures dont le financement est reconduit depuis plus de 3 ans

+ structures désireuses d'utiliser cet outil

Philosophie générale = un cadre qui se veut :

souple → choix libre des engagements ; **adaptation aux réalités et priorités locales** ; **outil de dialogue avec les partenaires**

structurant → obligation de s'engager ; méthodologie imposée ; critères de respect des engagements

pédagogique → fiches-actions ; volet ressources

Les 3 documents du CACTÉ

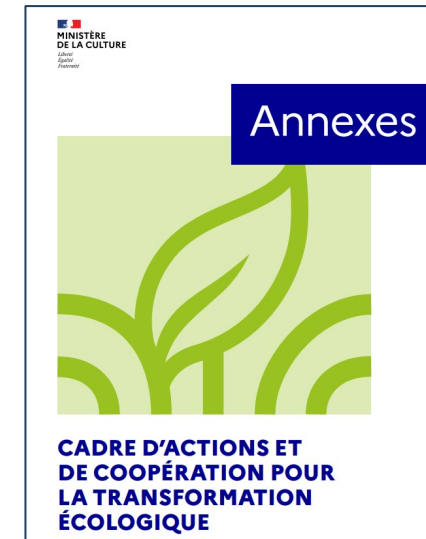


1 engagement
méthodologique
obligatoire

10 engagements
thématiques au
choix



Guides
thématiques pour
l'action



Un important volet
de ressources

Ressources pour la transformation écologique

- Soutenir les démarches collectives
- Structurer et mutualiser la ressource



Conventionnement à partir de 2024



**Soutien au développement d'une structure
ressource confiée à la FRAAP**



Retour au
sommaire

Résidences vertes

- Donner du temps pour la transformation écologique
- Favoriser la recherche en coopération
- Mettre en avant les nouvelles pratiques

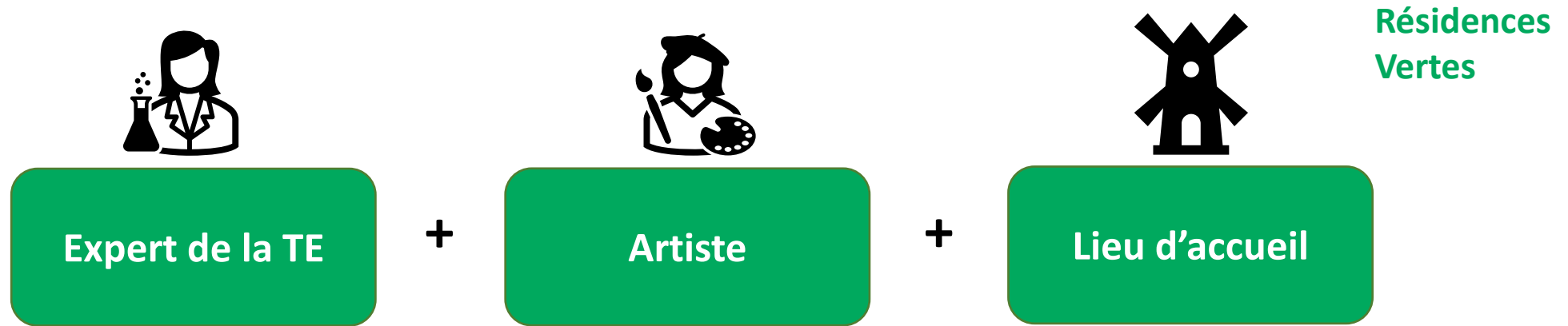
Résidences Vertes



© Mirabaudouce efflorescence minérale

RÉSIDENCES
VERTES





- Résidences de 6 à 12 mois pour amorcer sa transformation écologique
- Pas de création obligatoire mais une documentation de la démarche



Veille artistique

- Analyser les évolutions esthétiques
- Faire connaître la diversité des champs d'action



Création artistique et urgence écologique



1. Arts et écologie : imaginaires et représentations

2. Actions et pratiques écoresponsables dans le champ de la création

3. Vers un nouvel écosystème de la création artistique

Plan d'action Outre-mer

- Adapter le plan d'action national aux territoires ultramarins
- Construire des mesures spécifiques
- Proposer des actions concrètes

Plan d'action Outre-mer

Catégorie	N°	Actions
a. Mesurer	1	Réaliser un référentiel carbone ultramarin
	2	Adapter les outils de mesure d'impacts existants
b. Sensibiliser et former	3	Constituer un réseau de personnes ressources sur chaque territoire
	4	Organiser des temps de sensibilisation / formation / transmission
	5	Former des formateurs
c. Favoriser la coopération sur les territoires	6	Favoriser le développement de la diffusion dans des lieux non-dédiés
	7	Expérimenter un programme de garantie de revenu artistique à Mayotte
	8	Favoriser la mutualisation des espaces et équipements
d. Développer l'écosystème du bassin régional	9	Réaliser une cartographie des acteurs culturels du bassin régional
	10	Mieux soutenir les mobilités proches
e. Penser les relations intercontinentales	11	Mettre en place des groupes « Parcours d'artistes/œuvres » dans l'hexagone
	12	Instaurer un fonds de contribution volontaire et solidaire
f. Valoriser l'existant	13	Communiquer sur les initiatives ultramarines
	14	Lier écologie et droits culturels

Sobriété structurelle

- ❑ **Concerter sur les actions mises en œuvre**
- ❑ **Co-construire des propositions de sobriété structurelle**

- Stratégie globale de la DGCA : « mieux produire, mieux diffuser »
- Groupe de travail « transition écologique » des organisations syndicales (employeurs et salariés) :

CNPAV

A venir

A partir de l'automne 2025

CNPS

OBJECTIFS :
analyser et d'anticiper
conséquences de la transition écologique sur les
activités du spectacle

[Rapport comportant des préconisations](#)



Sobriété technique

- Permettre une transition technologique réussie
- Connaître l'impact écologique des LED
- Favoriser la sobriété des équipements

- **Mise en place d'un groupe de travail en 2024**

(directeurs techniques, représentants de collectivités et de DRAC, fabricants et distributeurs de LED, etc.)

- **Préconisations du GT et mise en œuvre avec son soutien**

Prolongation de l'exemption

Règlement d'application du 01/10/2019 de la directive européenne dite « écoconception »

Analyse des cycles de vie des LED

au vu de leur usage dans les cages de scènes

« Eco-score »

Indices de réparabilité, de durabilité et/ou encore relatifs à l'origine des composants

Etude sur des expériences de mutualisation des LED

par l'Institut européen de la fonctionnalité et de la coopération

D'autres sujets au travail ou à venir

- **Adaptation**
- **Transformation du bâti** (projet de vademecum à destination des DRAC/DAC + critères d'investissement renforcés sur les sujets écologiques)
- **Etc.**